pour demander pardon à sa mère du chagrin qu'il lui causait.

Le juge de paix est venu à son tour pour apposer les scellés. Ce soir, tout est donc en état: rien n'a été touché dans le bureau, le corps n'est pas veillé. Dans le coffre-fort, on a trouvé des titres représentant une certaine valeur.

La mère de Jacques Meyer, qui a déjà perdu un fils, est presque folle de douleur.

Comme détail biographique, ajoutons que M. Jacques Meyer fit du journalisme. Il écrivit à la *France*, au *Gaulois*, au *Temps*, au *Soir*, mais il abandonna bientôt le journalisme, pour se consacrer entièrement à la finance.

Il fut successivement secrétaire du conseil d'administration de la Banque des Prêts à l'industrie, qui eut une liquidation embarrassée; il fonda ensuite la Société mobilière, dont la déconfiture provoqua sa fuite à l'étranger.

Il fut poursuivi en Angleterre et en Suisse, et manqué de très peu par Houiller et Jaume, il le fut en dernier lieu en Belgique: nous avons dit dans quelles conditions il fut arrêté et extradé.

Son extradition donna lieu à certains incidents qui furent portés à la tribune de la Chambre.

M. de Woestyne, l'ayant sollicité dans sa prison de lui livrer certains papiers qui pouvaient constituer pour sa défense une arme redoutable aux yeux d'un parti politique, M. Pichon fit de cette révélation le sujet de l'interpellation qui se termina par un vote de flétrissure pour les procédés de discussions de certains adversaires de la République.

L'associé actuel de M. Jacques Meyer était un nommé Strebenbrauch.

Le général Doods, nommé commandant en chef des troupes de l'Indo-Chine

Paris, 11 janvier. — Le général Doods, commandant la 4e brigade de l'infanterie de marine à Toulon, est nommé au commandement en chef des troupes de l'Indo-Chine en remplacement du général Duchemin, qui est désigné pour commander la 4e brigade.

Le général Chevalier à Brest, commandant la 2e brigade, est nommé au commandement de la brigade de Cochinchine, en remplacement du général Coronnat, désigné pour commander la 2e brigade à Brest.

La durée du séjour colonial des troupes de la marine, appelées à servir à Madagascar, sera fixé uniformément à 2 ans.

Le duc d'Orléans à Bruxelles

Paris, 11 janvier. — Dans les déclarations faites à un rédacteur du *Moniteur universel*, M. le duc d'Orléans a dit notamment :

« Que je sois en Angleterre, que je sois ailleurs, partout, je serai tenu au courant de tout; partout, je me porterai là où la France aura besoin de moi. »

Aujourd'hui, une dépêche de Bruxelles annonce que M. le duc d'Orléans arrivera demain à Bruxelles où il passera quelques jours.

L'affaire Souligoux s'aggraverait

Paris, 11 janvier. — S'il faut en croire la *Libre Parole*, les magistrats auraient l'intention d'ouvrir, sur les opérations que Souligoux aurait effectuées, de concert ou pour le compte de M. Constans, une instruction spéciale tout à fait distincte de celle qui se rattache au Panama.

Et la *Libre Parole*, à qui nous laissons toute la responsabilité de ces affirmations, ajoute que ces opérations sont d'une gravité telle que l'enquête qu'elles motiveront, semble devoir être particulièrement longue et délicate.

Tentative de vol et d'incendie dans la chapelle Saint-Ferdinand, à Paris

Paris, 11 janvier. — Les malfaiteurs se sont introduits, la nuit dernière, en escaladant la clôture du jardin et en ouvrant la porte à l'aide de fausses clefs, dans la chapelle Saint-Ferdinand, édifiée, comme on sait, route de la Révolte, en commémoration de la mort du duc d'Orléans.

Les malfaiteurs ont pénétré dans la sacristie, ont ouvert et fouillé les meubles et les tiroirs, contenant les ornements d'église, et les objets du culte, mais ne pouvant emporter aucun de ces objets difficiles à placer, ils en ont fait un tas au milieu de la sacristie et y ont mis le feu !

Ils avaient arraché de la muraille le grand tableau de Claudius Jacquand, représentant les derniers moments du duc d'Orléans ; ils ont lacéré complètement cette toile.

C'est ce matin que le gardien des clefs, qui venait ouvrir la chapelle pour la messe, qui y est dite quotidiennement, a constaté le premier, cette tentative de vol et d'incendie.

L'intérieur de la chapelle a été préservé du feu, mais les murs son complètement noircis par la fumée ainsi que les deux marbres de Triquetty : La statue du duc d'Orléans et une descente de croix.

Le commissaire de police de Neuilly a ouvert une enquête.

A trois heures, le duc de Chartres, informé de cet événement, est allé, accompagné du marquis de Beauvoir, se rendre compte des dégâts.

La liste des 101

paris, 11 janvier. — M. Espinas, juge d'instruction, a interrogé, ce matin, à propos de la publication de la fameuse liste des 101, MM. Houssiot et Calametti, l'ancien et le nouveau gérant de la *France*, MM. Beauguier, député du Doubs, et Boissy d'Anglas, député de la Drôme, seront entendus ce soir par le juge d'instruction. MM. Houssiot et Calametti sont également convoqués par le parquet de Versailles; cette convocation est la conséquence des plaintes déposées par les députés de Seine-et-Oise.

¡Le pourvoi d'Arton

Londres, 11 janvier. — Contrairement à ce qu'on disait tout d'abord, le pourvoi d'Arton est bien venu aujourd'hui devant la Cour du Banc de la reine.

Etaient présents : le fils d'Arton, et M. Tayleron, secrétaire de Me Newton, qui défendit Arton devant le tribunal de Bow-Street.

Me Mathews, avocat d'Arton devant la Cour, a plaidé l'annulation de la sentence du premier juge, en invoquant les mêmes arguments que précédemment, et en s'appuyant sur les télégrammes échangés entre Arton et M. Royère à Budapest.

Le défenseur a longuement incriminé le gouvernement français sans aucune interruption du président sur le mobile purement politique de la demande d'extradition.

L'audience a été levée à midi et demi. Le jugement sera rendu lundi mais on sait que Arton aura, s'il le veut, un nouveau recours devant la Chambre des lords, et, dans l'affirmative, l'affaire pourrait peut-être durer deux mois encore.

Une délégation d'ouvriers au ministère des finances

Paris, 11 janvier. — Le ministre des finances a reçu, ce matin, les délégués de la Fédération des ouvriers et ouvrières des manufactures de tabac.

Ils ont réclamé une augmentation des salaires du personnel employé à l'atelier de factage, et se sont plaints du peu d'urbanité de leurs chefs.

Le ministre a promis d'étudier avec soin toutes leurs revendications, et a retenu à déjeuner au ministère, les cinq délégués.

La réception faite, à Amiens, au colonel Bizot retour de Madagascar

Amiens, 11 janvier. — Le colonel Bizot, qui commandait le 200e à Madagascar, est arrivé ce matin.

Les officiers du 72e, et la musique du regiment l'attendaient à la gare, où une réception chaleureuse lui a été faite. Une revue des troupes a été passée cet après-midi, sur les boulevards, par le général commandant en chef ; le colonel Bizot faisait partie de l'escorte ; il a été très acclamé.

Le 25e anniversaire de la bataille du Mans

Le Mans, 11 janvier. — Aujourd'hui, 25e anniversaire de la bataille du Mans, a eu lieu à Ivrée-l'Evêque, théâtre de la lutte, de magnifiques manifestations patriotiques et religieuses.

Dans l'église paroissiale, décorée de drapeaux tricolores et d'écussons, au nom des différents régiments, ayant pris part à la bataille, une cérémonie religieuse a été célébrée.

Le cortège s'est rendu, à 3 heures, au monument élevé en l'honneur des soldats tués pendant la bataille. M. Morance, aumônier du 8e corps, a prononcé un discours vibrant du plus pur patriotisme, rendant hommage aux glorieux vaincus de 1870. On remarquait dans l'assistance, le général de Geoffre de Chabrignac, MM. de la Touanne, commandant le 33e mobile, de Moncuit des zouaves pontificaux, etc..

Mort de M. Havez, député socialiste

Paris, 11 janvier. — M. Havez, député socialiste de Levallois-Perret (Seine) est mort cet après-midi, des suites d'une maladie de coeur. Il avait été élu en remplacement de M. Francis Laur, au scrutin de ballottage du 3 septembre 1893. M. Havez s'était surtout signalé à la Chambre, par ses bruyantes interpellations.

Une collision en mer. — Un navire perdu 4 victimes

Le Havre, 11 janvier. — Le steamer anglais *Robert Brown*, allant de Bilbao à Calais, avec un chargement de minerai, a été pris en collision au large de Dungeness, avec le steamer anglais Marpessa. Le *Robert Brown* a coulé, et quatre hommes de son équipage ont péri. Quant au Marpessa, il a éprouvé de très graves avaries.

Mort d'un ancien sénateur à Toulon

Toulon, 11 janvier. — M. Augustin Daumas, ancien représentant du Var à l'Assemblée nationale, ancien député de Toulon, ancien sénateur du Var, est décédé ce jour, dans sa 70e année. Il n'avait pas été réélu en 1890. Il était le concurrent de M. Edm. Magnier.

Vol d'un sac de dépêches

Auxerre, 11 juillet. — Un sac de dépêches a été dérobé au courrier faisant le service de Firmizelles à Vizelay. Le voleur est un nommé Mercier, boulanger à Vizelay, il a été pris au moment où il brûlait des lettres dans lesquelles il avait trouvé 925 francs.

Violentes tempêtes

Nîmes, 11 janvier. — Depuis trois jours un violent mistral souffle en tempête sur toute la région de la vallée du Rhône. A Uzès, Roquemaure, Pont-Saint Esprit, des arbres énormes ont été déracinés et des poteaux télégraphiques ont été emportés par le vent.

A Besneure, la circulation sur le pont suspendu a dû être interdite, plusieurs charrettes chargées ayant été renversées.

Dans les Basses-Cevenes, le thermomètre est descendu à — 10 degrés.

Trieste, 11 janvier. — La bora souffle depuis hier avec tant de violence qu'on a été obligé de tendre des cordes en plusieurs endroits.

Un grand nombre de personnes ont été renversées par le vent et se sont blessées.

Buda-Pesth, 11 janvier. — Par suite de l'amoncellement des neiges, on a suspendu sur un grand nombre de points des chemins de fer de l'Etat hongrois, le service des trains en général ou seulement le service des trains de marchandises.

Ajaccio, 11 janvier. — Une goëlette s'est jetée à la côte.

Rome, 11 janvier. — Deux bateaux ont fait naufrage à Porto-Ferrario, (île d'Elbe).

Rome, 11 janvier. — Dans les Abbruzes et en Sardaigne, la neige a interrompu les communications. Plusieurs communes sont bloquées.

Arrestation d'un caissier de caisse d'épargne

Ussel, 11 janvier. — L'ancien caissier de la caisse d'épargne d'Ussel, Camille Chiroux, âgé de quarante-quatre ans, a été arrêté et écroué à la maison d'arrêt sous l'inculpation d'abus de confiance et faux.

Camille Chiroux était en même temps secrétaire de la sous-préfecture d'Ussel.

L'Empereur d'Allemagne et le prince de Bismark

Berlin, 11 janvier. — Le prince de Bismark a été invité par une très gracieuse lettre autographe de l'empereur à assister aux fêtes qui doivent avoir lieu le 18 janvier dans la salle Blanche du château royal de Berlin en souvenir du rétablissement de l'Empire d'Allemagne.

Le prince de Bismarck, auquel l'Empereur a aussi offert, dans sa lettre autographe, des appartements au château royal, s'est vu obligé de s'excuser auprès de Guillaume II, parce que, d'après l'avis des médecins, son état de santé ne lui permet pas de faire le voyage de Berlin et de prendre part à cette fête historique.

Les succès des troupes Espagnoles à l'île de Cuba

Madrid, 11 janvier. — Une dépêche de la Havane annonce que des nouvelles rencontres à l'avantage des espagnols ont eu lieu dans la province de Pinar del Rio.

Les succès ont été remportés par le colonel Molina et le général Prats sur les bandes de Macéo et de Miro.

Après le combat de Zeiba del Agua, 152 cadavres d'insurgés restés sur le champ de bataille ont été inhumés.

La dépêche ajoute que les bandes de Gomez et de Maceo continuent leur mouvement dans la direction de l'Ouest.

M. Félix Faure à l'hôpital Cochin

Le président de la République a visité samedi matin, l'hôpital Cochin. Il a parcouru diverses salles en s'entretenant avec les malades.

L'extradition d'Arton

Londres, 11 janvier. — L'affaire Arton ne vient pas décidement aujourd'hui. On ne sait encore à quelle date elle sera appelée.

Monument à Louis Veuillot

On sait qu'un monument à Louis Veuillot doit être érigé, dans la chapelle de Saint-Benoit Labre en l'église votive du Sacré-Cœur.

On va se mettre à l'œuvre et le sculpteur choisi sur l'indication du très distingué architecte du Vœu National, M. Rauline, est M. Fagel, grand prix de Rome en 1879, et qui depuis a marqué parmi nos jeunes sculpteurs de talent et d'avenir. E. Eugène Veuillot dit à ce sujet dans l'*Univers* :

« Sans énumérer tous les titres de M. Fagel, ses médailles aux salons et aux expositions, je veux nommer à nos amis quelques-unes de ses œuvres : statuts de Dupleix et de Chevreul, monuments aux vainqueurs de Waltignies, à Lazare Carnot, à Jourdan, bustes de divers personnages, etc. Ici, c'est un des jeunes maîtres en vue et il ses titres comme artiste il joint celui d'aimer, d'admirer, de comprendre en chrétien Louis Veuillot. « Je suis heureux et honoré, m'écrive-t-il, d'avoir à rendre les traits du grand écrivain dont le génie, la vaillance et le cœur doivent inspirer un artiste et je tâcherai d'être à la hauteur du sujet que j'ai à traiter. »

» Nous aurons une belle œuvre. »

Les fournitures militaires

M. Cavaignac, ministre de la guerre, a adressé la lettre suivante à M. Bourlon de Rouvre, député de la Haute-Marne :

« Monsieur le député et cher collègue,

» Par lettre du 11 novembre dernier, vous avez bien voulu me recommander une pétition du syndicat de la boucherie de Chaumont, demandant qu'à la prochaine adjudication, la fourniture de la viande fraîche à la garnison soit divisée par compagnie.

» J'ai l'honneur de vous informer que la réclamation du syndicat n'a pu être accueille pour les fournitures à faire pendant le 1er semestre 1896.

» Je crois devoir ajouter que les règlements sur la matière laissent aux chefs de corps une initiative qu'il convient d'entraver le moins possible.

» Néanmoins, j'ai appelé l'attention du commandement sur vos observations, et je l'ai invité à faire étudier la question avec le plus grand soin. »

Le duc d'Orléans

Voici M. le duc d'Orléans qui entre en scène. Il a reçu un rédacteur du *Moniteur universel* et lui a fait les déclarations les plus imprévues. Nous reproduisons, de cette conversation, quelques passages intéressants :

D. Je vais rentrer en France, que dois-je dire à nos amis? — R. De se préparer. Il ne faut pas que nous soyons surpris par les événements. Je crois que l'année 1896 sera grave.

D. Quelles raisons le prince a-t-il de le croire? — R. J'en ai plusieurs : la situation ministérielle, la situation financière, l'état d'inquiétude du pays et même des républicains.

Le confident pose alors un prince quelques questions auxquelles on ne s'attendait guère, sur la situation ministérielle, sur l'expédition de Madagascar; puis, ayant constaté d'un commun accord, que la crise dernière pourrait bien ne pas tarder : « Quand elle arrivera, est-ce ici qu'il faudra venir vous chercher? » La dernière question était précise.

R. — Il ne sera pas nécessaire de venir me chercher. Que je sois en Angleterre, que je sois ailleurs, — car j'ai des voyages à faire, — partout, je serai tenu au courant, de partout je me porterai là où la France aura besoin de moi. Mes amis peuvent donc compter sur moi comme je compte sur eux. Il me trouveront à leur tête, et nous serons suivis par tous les hommes de bonne foi que l'expérience du régime républicains en a dégoûtés. Ardonnons-nous, et le ciel nous aidera.

M. Edouard Hervé reproduit cette conversation dans le *Soleil* et ajoute, avec conviction :

« Le duc d'Orléans a du coup d'œil et de la décision. Il a montré son coup d'œil en choisissant ce moment pour parler. Il a montré sa décision en ne se contentant pas de parler, mais en faisant prévoir que le moment de l'action est proche et que ses résolutions pour l'heure de la crise sont dès à présent arrêtées.

» Il faut un vigoureux effort pour arracher la France à ce marécage dans lequel peu à peu elle enfonce et va finir par étouffer. Le duc d'Orléans est prêt à entreprendre cette tâche; il le déclare, et sa déclaration sera entendue. Il en a évidemment pesé les termes et mesuré les conséquences. Il est prêt à marcher à la tête de ses amis et des bons citoyens qui se joindront à eux; mais il ne peut marcher seul. Il compte sur nous, c'est sa propre expression comme nous pouvons, nous aussi, compter sur lui. »

A Carmaux

Carmaux, 11 janvier. — Des affiches imprimées et dont le texte est des plus violents ont été apposées pendant la nuit, sur les murs de Carmaux.

Ces affiches contiennent des attaques très vives contre MM. Viviani, Gérault-Richard et Jaurès. Elles font allusion à la réunion où a été lue la sentence arbitrale et signalent à la population carmausine, l'audace de Viviani, écrivant que la sentence avait été écoutée sans protestation.

Elles accusent M. Jaurès d'avoir oublié la promesse faite par lui que la verrerie serait construite à Carmaux et non ailleurs et se terminent en disant que la population tout entière se dressera devant ceux qui, après avoir plongé les ouvriers dans la misère ont décapité le parti socialiste à Carmaux. « Les électeurs attendent que M. Jaurès vienne rendre compte de son mandat. »

A Madagascar. — Mort d'un journaliste

Paris, 11 janvier. — On annonce la mort de M. Fabert qui suivit l'expédition de Madagascar en qualité de correspondant de l'*Agence Havas*.

M. Fabert, habitué par de nombreux voyages au climat de l'Afrique, avait fort bien supporté les fatigues de la campagne. Il est mort sur l'*Armand Béhic*, après avoir dépassé Suez, d'une attaque de *typho malaria*.

Les élections lorraines

Les élections de Metz et de Thionville constituent un nouveau triomphe pour les Lorains restés fidèles à la France.

M. Pierson, le candidat français à Metz, est élu par 9.907 voix contre 4.209 données à M. Jean Martin, le candidat socialiste.

A Thionville, M. Charton, indigène, est élu par 10.790 voix contre 3.171 à M. Schleicher, socialiste.

Le nombre considérable des voix socialistes s'explique par le fait que les Allemands ont voté pour le candidat socialiste, afin de faire échec au candidat lorrain. Ils y ont perdu leur temps et leurs peines.

Fauves sans nourriture

Se cotiser entre employés afin d'offrir à déjeuner à des fauves qui meurent de faim, voilà qui n'est pas banal. Le fait vient de se produire à Vienne.

Les fauves qui forment la collection du jardin zoologique du Prater meurent littéralement de faim.

Les actionnaires refusent de continuer leurs versements pour la raison que l'entreprise ne paie pas ses frais et que tout l'argent versé jusqu'à présent est perdu. Les pauvres bêtes n'ont pas eu une nourriture suffisante depuis plusieurs semaines.

Le boucher chargé de fournir la viande de cheval entra, il y a quelques jours, dans le jardin avec un chargement qu'il ne voulut pas livrer avant d'être payé.

L'argent manquait, et les fauves, qui avaient senti la viande, hurlèrent en chœur lorsqu'ils virent le boucher prêt à partir.

C'est alors que des employés eurent pitié de ces bêtes confiées à leurs soins, et firent une collecte qui permit d'acquérir la viande et d'en faire la distribution.

Reste à savoir si les fauves ont trouvé le moyen de témoigner leur reconnaissance à leurs gardiens.

Bulletin Météorologique

Roubaix, Dimanche 11 janvier 1896.

HEURES	THERMOMÈTRE	BAROMÈTRE	
Minuit	5° au-dessus	789 m/m	Temps sec.
1 heure matin	4° »	789 m/m	»
2 h. »	5° »	789 m/m	»

Paris. — Samedi 11 janvier 1895. — (*Bulletin du Bureau Central météorologique*). — Le baromètre descend, excepté sur le sud-est et le sud de l'Europe. Il reste très élevé des Iles Britanniques à l'Autriche, tandis que l'influence des faibles pressions s'accentue sur le nord du continent (Uléaborg, 745 mm.). Le vent est fort d'entre O. et N.-O. sur la Scandinavie et la Baltique ; il reste assez fort du N.-E. sur nos côtes de la Manche et de l'Océan. Il a neigé en Finlande, dans l'ouest de l'Allemagne et en France, seulement vers le Pas-de-Calais ; un orage avec pluie torrentielle est signalé à Alger.

La température se relève, elle était ce matin de — 23° à Moscou, — 7° à Paris, — 4° à Uléaborg et + 7° à Alger. On notait — 16° au puy de Dôme et au mont Ventoux — 18° au pic du midi. En France, le temps va rester au beau et au froid. — A Paris, hier, temps beau. Moyenne d'hier, 10 janvier, 3°6, inférieure de 5°8 à la normale. — Depuis hier midi, température maxim. : 1°0 ; minimum de ce matin : 2°1° Barometre, à sept heures du matin : 755 mm. 6. — A la tour Eiffel, max., 2°4; min. — 7°0. Le Caire, (Ghesireh palace) hier, 21°5. — Très beau temps.

JEU DE MOTS CONGOLAIS

Des savons du Congo la renommée est faite,
Au Mont Saint-Michel même on lit leurs noms fameux
Dans l'hôtel du pays, quand on bat l'omelette,
— Croyez m'en sur parole, — **on ne cause que d'eux.**

Isis, au parfumeur parisien V. Vaissier.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LES INCENDIES DE FERMES. — La ferme Lagache entièrement détruite. — Un nouvel incendie encore attribué à la malveillance, a complètement détruit, vendredi soir, l'ancienne ferme Lagache, située, dans la commune de Lys-lez-Lannoy, route de Tournai, de Lannoy à Touffiers. Cette ferme, qui avait près d'un siècle et demi d'existence, appartenait à M. Pierre Dhalluin, et était exploitée depuis deux ans par un célibataire, M. Louis Cimetière, âgé de 39 ans.

Déjà, il y a douze ans, le feu s'était déclaré dans cette ferme, et avait détruit une grange. Depuis ce temps, son exploitation était, sinon abandonnée, du moins fort négligée, et le fermier actuel, M. Cimetière, se contentait d'y faire le commerce de grains. Ce qui restait de la ferme : maison d'habitation et magasins, était recouvert, moitié en chaume, moitié en pannes.

Vendredi soir, donc, vers neuf heures et demie, Mme Dupont, femme du facteur des postes, qui habite une maison voisine de la ferme, vit, de sa fenêtre, des flammes s'échapper du toit de l'étable. Elle donna aussitôt l'alarme, et M. Couturier, qui prenait son repas dans l'estaminet de Mme veuve Duchâtelet, s'empressa d'accourir et d'organiser les premiers secours.

Malheureusement, l'eau faisait complètement défaut. Après que l'on eut utilisé celle de l'abreuvoir, il fallut se résigner à laisser le feu faire son œuvre de destruction. Fort heureusement, le cheval, qui se trouvait dans l'écurie déjà atteinte, a pu être sauvé. Mais, en moins d'une heure et demie, de la ferme il ne restait plus rien que les décombres embrasés. Le mobilier et les instruments aratoirés n'ont pu être préservés. Aussi les pertes tant pour les bâtiments que pour ce qu'ils contenaient sont elles assez élevées. On les évalue à 10,000 francs. Il y a assurance.

Sur les lieux du sinistre, étaient accourus MM. Louis Bouttemy, maire de Lys-lez-Lannoy, Oscar Betremieux, maire de Lannoy, Léon Bouttemy, les conseillers municipaux des deux communes etc.

Les gendarmes de Lannoy s'étaient également présentés.

Pendant toute la journée de samedi, des travailleurs de bonne volonté ont été occupés à démolir les murs et les charpentes qui brûlaient encore assez tard dans la soirée.

La gendarmerie de Wattrelos a ouvert une enquête, de laquelle il résulte, comme nous le disons plus haut, que l'incendie est dû à la malveillance

Ajoutons qu'il y a deux mois, un commencement d'incendie, promptement éteint par les douaniers, s'était déclaré dans cette même ferme. M. Cimetière n'avait pas cru devoir en faire la déclaration, les dégâts ayant été de peu d'importance; mais, cette fois encore, le feu avait été allumé par une main criminelle.

Irréprochable! — Beurre de laiterie ne veut pas toujours dire beurre pur. Aussi a-t-il fait son devoir, ce commissaire de police qui est allé récemment au dépôt central de la laiterie d'Oostcamp, rue du Bois, 13, pour y prélever des échantillons de beurre afin de les livrer à l'analyse du laboratoire municipal.

Le beurre d'Oostcamp a été reconnu absolument pur de tout mélange.

Cela ne surprendra aucun des clients de cette maison; ils savent depuis longtemps que c'est par sa scrupuleuse honnêteté, comme par l'admirable perfection de son travail, que la laiterie d'Oostcamp a conquis la grande place qu'elle occupe parmi nos producteurs.

Son beurre, irréprochable comme qualité, est exquis comme goût. Aussi recommande-t-elle au public de ne pas confondre, d'exiger *toujours la marque d'Oostcamp sur le papier et sur le beurre même.* C'est le seul moyen de ne pas être trompé, de ne pas acheter des produits inférieurs, venant de certaines autres laiteries et que des marchands peu consciencieux donnent à leurs clients, au lieu de leur vendre le délicieux beurre d'Oostcamp.

La fête de Saint-Hilaire. — L'église du Très Saint-Rédempteur, ou Saint-Hilaire est spécialement en honneur, célébrera mardi 14 janvier, la fête de ce grand saint. Le matin, à huit heures, messe chantée; le soir, également à huit heures, saint solennel.

Dimanche prochain, 19, un sermon de circonstance sera prononcé, à toutes les messes, par M. l'abbé Dechert, vicaire de la paroisse. A l'issue de tous les offices, vénération des reliques du saint.

Une restitution anonyme. — Samedi matin, M. le chef de gare de Roubaix, a reçu, par la poste, sous enveloppe à son adresse, trente-deux timbres postes à quinze centimes (soit 4 fr. 80), avec une petite note, portant cette mention : « Restitution à la Compagnie. »

Une arrestation pour vol. — Depuis plusieurs mois, une jeune fille de 23 ans, Justine Barbieux, bobineuse, habitait chez M. Bruno Pick, âgé de 62 ans, mécanicien, rue du Fontenoy, cour Gadenne. Mercredi dernier, la jeune fille disparut, emportant du linge pour une valeur de 135 francs et appartenant à M. Pick. Ce dernier déposa une plainte entre les mains de M. Villoc, commissaire de police, et, samedi matin, la police de sûreté parvenait à découvrir la retraite de Justine Barbieux, qui déclara avoir engagé au Mont-de-Piété les objets volés. Elle a été mise en état d'arrestation.

ŒUFS FRAIS, 13 Rue du Bois.

Un accident rue Descartes. — Un jeune garçon de douze ans, Augustin Herman, fils d'une cabaretière de la rue d'Inkermann, a été victime, samedi, vers huit heures du soir, d'un accident dû, d'ailleurs, à son imprudence. Cet enfant était monté sur la voiture de M. François, voiture, en ce moment, remise à neuf, qui, le dernier eut livre sa marchandise, rue Descartes, Augustin Herman s'assit dans le fond de la voiture et se déchaussa. Au même moment, le domestique de M. François referma le derrière de sa voiture; mais au cri terrible, poussé par l'enfant, dont il ignorait la présence, il ouvrit aussitôt et transporta le jeune garçon à la pharmacie de M. Delabarre, rue d'Inkermann, où les soins les plus empressés lui furent donnés. Augustin Herman avait le gros orteil du pied droit broyé. Il a été reconduit chez sa mère, où un médecin a été appelé.

Un acte de brutalité. — Dans la soirée de vendredi, un journalier de la rue St-Joseph, Henri Desrumaux, s'était pris de querelle avec quelques personnes attablées dans l'estaminet de Mme Plasse, rue de l'Alma. Au cours de la discussion, Desrumaux fut jeté à la porte d'une façon tellement brutale, qu'il roula sur la chaussée, s'blessant assez grièvement à l'œil droit. Pendant que Mme Plasse qui l'avait recueilli dans son estaminet, lui donnait des soins, les agresseurs avaient jugé prudent de s'esquiver. Les agents de service au pont Morel, que l'on était allé prévenir, n'ont donc pu que constater le fait et dresser un rapport.

L'Œuvre de la Bouchée de Pain. — *Dons reçus* : 20 litres de quinquina au Bordeaux, de M. Didry, pharmacien, rue Notre-Dame ; quête dans un souper de l'Alliance Wallonne, 2 fr. 30; divers anonymes ; un pain blanc de 3 livres, vêtements et chaussures pour hommes, femmes et enfants.

Le comité fait un chaleureux appel aux souscripteurs et, pour mémoire, rappelle que des listes de souscriptions sont déposées au Crédit Lyonnais, rue de la Gare ; chez MM E. Jénicot, libraire, rue de la Gare ; Jubé-Hertogh, marchand de musique, rue la Gare.

Aux débits de tabac suivants ; A. Barot, Grande-Place, 13 ; H. Béghin, rue de Lannoy, 140 ; V. Aerts, rue de Lannoy, 205 ; A. Delescluse, rue de la Gare, 79 ; C. Durant, rue de la Gare, 115; Mlle Libouton, rue du Curé, 11. L. Maillard, rue Blanchemaille, 41 ; A. Notelet, place du Trichon, 47 ; Vandamme-Demasure, Grande-Rue, 41 bis ; Ve Verschoore, rue de Tourcoing, 8 ; Monnet-Pelissier, rue Nain, 1 ; Ch. de Gandt, rue de Lannoy, 58. et chez tous les membres du Comité.

La « Bouchée de Pain » et le « Refuge de Nuit ». — Dans la journée de samedi, l'œuvre de la *Bouchée de Pain* a distribué 600 soupes et portions de pain aux grandes personnes et 1270 soupes ont été distribuées aux enfants. Au *Refuge de Nuit*, 29 lits ont été occupés.

Chapelle des Carmélites. — Dimanche, 19 janvier, fête principale de l'archiconfrérie du Saint-Enfant Jésus de Prague.

Messe basse à 7 heures, messe solennelle à 8 heures. Le soir, à cinq heures, Salut solennel et sermon par le R. Père Dubois.

Indulgence plénières pour les associés, aux conditions ordinaires.

Croix. — *Les épaves.* — Il y a environ quatre semaines, un inconnu déposait chez M. Bourgeois, estaminet de la « Fanfare » un énorme paquet de tissus, représentant une certaine valeur. Il réclama 0.40 centimes pour le port. Sur le refus de M. Bourgeois, de payer cette somme l'inconnu déchira l'adresse et partit en disant qu'il réclamerait l'argent à l'expéditeur.

Depuis ce temps, personne n'est venu réclamer le colis et il a été déposé samedi, au bureau de M. Séguin, commissaire de police.

Lannoy. — *Un nouveau service des tramways.* — On a inauguré, samedi, sur la ligne de Roubaix à Lannoy, le nouveau service des tramways électriques : antérieurement les départs avaient lieu toutes les vingt minutes; il se fera à l'avenir tous les quarts d'heure.

Leers-France. — *Avis aux conscrits.* — Les jeunes gens qui doivent tirer au sort prochainement, sont priés de se présenter au secrétariat de la Mairie, aujourd'hui dimanche, avant 9 heures pour y signer les tableaux de recensement de la classe 1895 dont ils font partie.

Pour bien recevoir ses amis et fêter les Parjurés, les vois-au-vent et les gâteaux de la grande pâtisserie St-Georges sont indispensables. On y vend toujours le meilleur pain d'épice de Verviers pur miel de santé à 0.75 le 1/2 kilo. 1349.

WATTRELOS

« En attendant le médecin », tel est le thème qu'a développé M. le docteur Victor Leplat, samedi soir, dans la salle de l'ancienne commune, devant un auditoire nombreux, attentif et assurément sympathique.

« Parlotte », a annoncé le conférencier, dont la modestie est le plus grand défaut; causerie plutôt, causerie dont le tour alerte, guilleret, a pimenté quelque peu un sujet par lui-même peu... folichon.

Les remèdes à employer en cas de brûlures, de coupures, de fractures et autres calamités en tures qui accablent notre pauvre humanité, les soins d'urgence à donner aux noyés, aux pendus, etc., etc., ont amené l'exposé d'autant de conseils pratiques. Certes, il ne nous est pas permis d'entrer dans le détail de chacun des cas cités par M. le docteur Leplat: qu'il nous suffise de dire que chacun a pu tirer de sa causerie un enseignement qu'il aura vraisemblablement en une occasion ou l'autre, à mettre en pratique.

Avis militaire. — *Les fils d'étrangers.* — Nous avons donné, il y a deux jours, le sens des dispositions d'une circulaire ministérielle en date du 4 décembre en vertu de laquelle les fils d'étrangers — même ceux nés en France d'une mère née en France — bénéficiaient d'un nouveau sursis d'un an, ce qui leur permettrait de ne subir le sort qu'après l'accomplissement de leur vingt-deuxième année, et réduisait leur service actif à une année seulement.

Nous ajoutions qu'il convenait d'attendre, les mairies n'ayant reçu aucune confirmation officielle, aucune instruction à ce sujet.

M. le Maire de Wattrelos a reçu dans la journée de samedi, un télégramme de M. le Préfet du Nord, disant qu'aux termes des instructions ministérielles, les dispositions de l'article 2 paragraphe 30 de la convention franco-belge, sont applicables à tous les jeunes gens nés en France d'un père étranger né en Belgique, alors même que la mère serait née en France. Ces jeunes gens — ajoute la dépêche — ne doivent donc pas être inscrits d'office sur les tableaux de recensement avant l'âge de 22 ans accomplis, à moins qu'il n'y ait eu renonciation à leur droit d'option.

La voie des tramways électriques est à présent remise en bon état : les deux poteaux de la rue Carnot et celui de la Grand'Place, qui s'étaient brisés à la base, ayant été remplacés. De cette façon, les fils étant relevés, il n'y a plus d'accident à craindre, et les voitures peuvent sans aucun inconvénient s'avancer jusqu'au point terminus de la ligne, à l'angle de l'hospice.

Poules et lapins disparus et retrouvés. — Mercredi soir, des douaniers de la caserne de la Houzarde rencontrèrent deux individus qui, à leur approche, abandonnèrent les sacs qu'ils portaient, et disparurent dans la nuit. Les sacs contenaient cinq lapins et une poule « anglaise », qui devinrent, en attendant les événements, les pensionnaires de l'hospice. Mais la rumeur publique — dans ville — porta sur des ailes la nouvelle de cette aventure par delà la frontière jusqu'à Evregnies et jusqu'à Estaimpuis, où précisément des lapins et une poule avaient été dérobés par une main criminelle.

Samedi, Mme Belin, d'Evregnies, et Mme Masurel, de Dottignies, vinrent à Wattrelos, et furent mises en présence des cinq abandonnés, qui furent sur-le-champ reconnus par elles, comme étant leur propriété. Grâce à la poule « anglaise », l'identité fut aisément établie.

La fraude. — Le brigadier Delamaide et le préposé Louvier, de Roubaix, ont arrêté vendredi soir, à six heures, au Petit Tourcoing, deux ouvrier bâtisseurs de quatorze ans, Alder Leplat, demeurant à Roubaix, rue de Ma Campagne, qui était porteur de quinze kilogs d'allumettes. Son compagnon de route avait réussi à prendre la fuite : mais le butin qu'il avait abandonné fut recueilli. Il se composait de six kilogs d'allumettes. Les 105,000 allumettes ainsi capturées représentent une valeur de 105 francs.

Kléber — que son illustre prénom semblait prédestiner à un sort plus glorieux — fut conduit à la gendarmerie de Wattrelos, comme un vulgaire petit fraudeur.

Dans la même soirée, les préposés Vasseur et Kléné, de Roubaix, ont opéré au même endroit un journalier demeurant à Orchies, Henri Ghislain, qui était porteur de 7 kilogs de café vert et 6 kilogs d'allumettes, valeur totale, 51 francs ; un camarade l'accompagnait, qui put prendre la fuite, mais non sans jeter bas sa « charge », consistant en 6 kilogs d'allumettes, valeur 30 francs.

Ghislain est allé rejoindre Kléber à la gendarmerie.

ENTREPRISE GENERALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ tapissier décorateur,
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE
83805—37901

TOURCOING

Au Bureau de Bienfaisance. — On annonce la nomination de M. Eugène Dessaux comme administrateur du Bureau de Bienfaisance en remplacement de M. Julien Tack.

Un nouveau docteur en droit. — Nous avons la satisfaction d'apprendre que M. Joseph Leroux, fils de M. Louis Leroux-Lamourette, vient de subir avec succès le dernier examen du doctorat en droit.

L'incendie de la rue de Menin. — L'estimation des dégâts n'avait été faite vendredi soir par M. Florent Roels que superficiellement; il s'est fait le lendemain un relevé complet de tous les objets plus ou moins détériorés et le total des pertes dépasse, pour le locataire, le chiffre de 3.000 francs. Pour l'immeuble, assuré à l'*Urbaine* et appartenant à M. Joseph Dehoucq, boucher rue de Menin, les réparations à faire sont évaluées à 600 francs.

Un enfant victime d'un accident de voiture. — L'accident remonte à quelques jours ; mais c'est seulement samedi que la police en a eu connaissance et que M. Renard, commissaire du 2e arrondissement a procédé à une enquête.

Le petit Eugène Debaisieux, demeurant rue de Calais, qui n'a pas encore 7 ans, jouait sur le trottoir avec son frère ; celui-ci